

## Certifier les certificateurs

**LE MONDE ECONOMIE | 24.01.12**

Alors que Standard & Poor's vient de dégrader la note de la France, de nombreuses voix s'élèvent pour critiquer le pouvoir exorbitant des agences de notation. Comment se fait-il qu'une simple entreprise privée, américaine de surcroît, soit en mesure de déstabiliser la cinquième puissance économique mondiale ?

Dans nos économies globalisées, nous échangeons en permanence des biens complexes, qui ont parfois l'apparence de la simplicité, avec des gens avec qui nous n'avons aucun lien, et que la plupart du temps nous ne rencontrons pas. Cela pose des problèmes de confiance inédits dans l'histoire de l'humanité.

Nous souhaitons tous jouir des dernières innovations et avoir accès aux richesses, tant matérielles qu'intellectuelles, que procure la globalisation. Mais il nous faut pour cela résoudre le problème de signalement de la qualité que posent la division mondiale du travail et la complexité croissante de nos consommations.

C'est là que les agences de notation et de certification entrent en jeu. En effet, quand les processus de production et de distribution sont opaques pour les individus, il est nécessaire que des entités indépendantes exercent un contrôle pour garantir le contenu des consommations. Le monde étant potentiellement peuplé d'escrocs, il n'y a pas de confiance possible sans contrôle.

La certification est donc un vrai enjeu de société, car les individus et les marchés réagissent violemment aux défauts de certification. On peut citer l'exemple du trucage des comptes d'Enron par la société d'audit Arthur Andersen, qui a entraîné sa disparition.

Mais la conséquence la plus grave a été d'entamer la confiance des investisseurs dans les entreprises d'énergie dont faisait partie Enron, conduisant à un effondrement de leurs cours et à une récession mondiale du secteur.

Lorsque le marché de la certification est vicié, soit par des problèmes de corruption, comme dans le cas Arthur Andersen, soit par le laxisme des autorités, comme dans le cas de la crise des subprimes, les individus se protègent en suspendant leurs achats.

Ainsi, les crises de confiance, qu'elles se produisent dans le domaine alimentaire, sanitaire ou financier, conduisent inmanquablement à un effondrement des échanges qui, selon l'ampleur du marché concerné, peut menacer la stabilité de nos économies.

Se prémunir contre de tels problèmes n'est pas aisé. Certifier la qualité de manière crédible coûte très cher : il faut employer du personnel hautement qualifié et mettre en oeuvre des techniques sophistiquées pour surveiller en continu les processus de production et les biens et services considérés.

Du fait de son coût, la certification n'est pas une activité concurrentielle. Les agences qui comptent aux yeux des investisseurs et font trembler la zone euro sont au nombre de trois. Elles doivent rester indépendantes pour demeurer crédibles.

En dépit des méfaits de l'absence de concurrence et de l'abus potentiel de position dominante, elles ne peuvent être assujetties à aucun Etat. Demeure alors une question : qui va surveiller les agences de notation et, de manière plus générale, celles de certification ?

C'est une gageure que la communauté internationale va devoir relever en créant, par exemple, une autorité de concurrence ou de régulation dédiée.

**Emmanuelle Auriol, Ecole d'économie de Toulouse**